

NOTE DE CONJONCTURE

Une rentrée 2022 sous tensions

*Hausses des prix des matières premières,
de l'énergie et des coûts de transports... :
des charges supplémentaires en vue pour le
secteur agroalimentaire.*

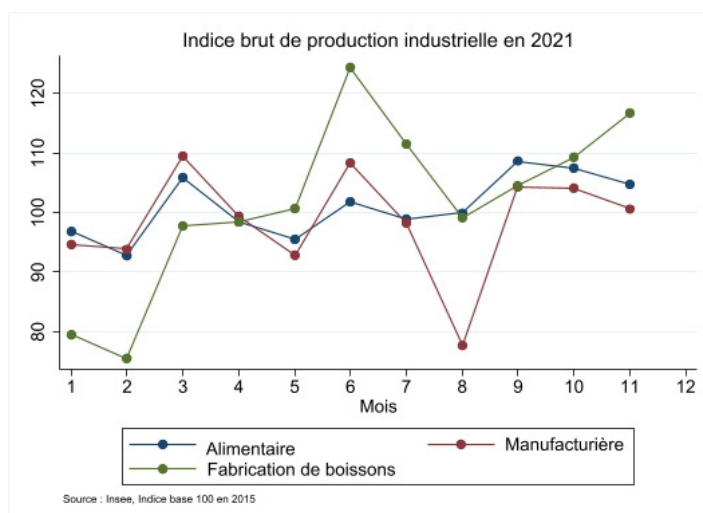
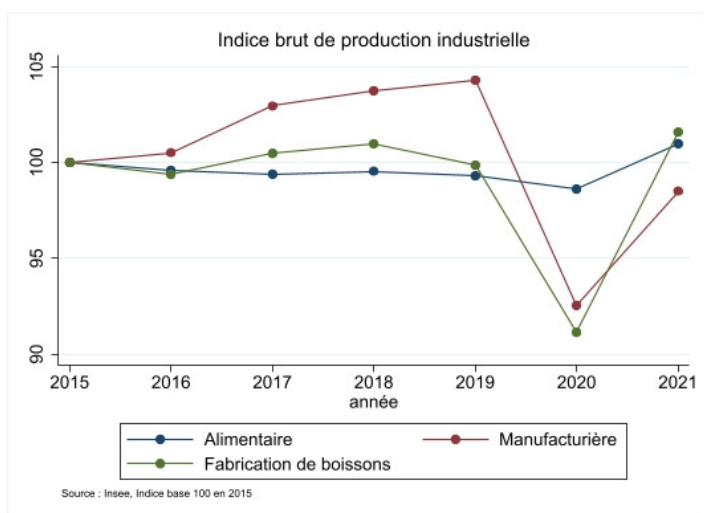
FÉVRIER 2022

Pôle Économie et Compétitivité

Les industries alimentaires font face à des défis importants en ce début d'année. De nombreuses tensions sont présentes sur les marchés d'approvisionnement en matières premières agricoles et industrielles. A ce contexte s'ajoutent les incertitudes entre l'Ukraine et la Russie. Tout ceci pouvant entraîner une fragilité de la santé économique du secteur, à court et long terme.

Les derniers chiffres de l'Insee montrent que l'année écoulée est marquée par une forte augmentation du prix des matières premières alimentaires (+41 % sur les 12 derniers mois). Ces dernières sont particulièrement nécessaires pour la production dans l'industrie alimentaire, mais également pour l'accroissement en gamme des produits. De plus, à la hausse du prix des matières premières s'ajoute celle des coûts de l'énergie de +18,5 % en 2021 (19,7 % selon les calculs provisoires de l'Insee en janvier 2022) et du transport de marchandises de + 11,8 %.

Malgré les vagues successives de la pandémie COVID-19, l'industrie agroalimentaire fait preuve de résilience et a réussi à maintenir sa production, notamment au regard du reste de l'industrie manufacturière du pays.



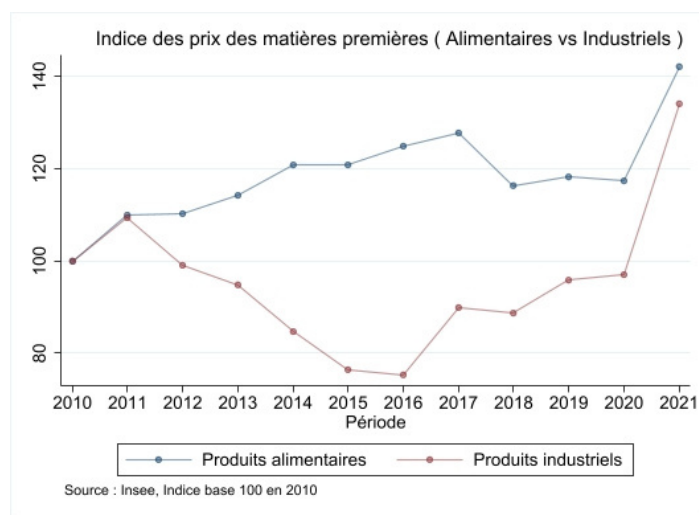
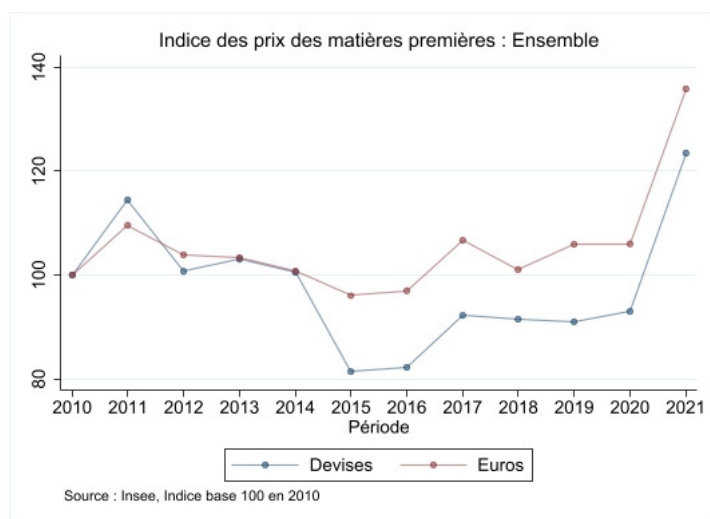
L'industrie alimentaire ne cesse de prouver son dynamisme et de faire honneur à son statut de premier secteur industriel en France. Elle mobilise un peu plus de 15 479 entreprises constituées en majorité de PME/TPE (98 %) dont les activités permettent de dégager un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros. Par ailleurs, l'industrie alimentaire emploie directement plus de 433 000 personnes et participe indirectement à près de 2 millions d'emplois en France. Sur ce plan, la reprise économique en 2021 s'est traduite par un solde net des emplois créés et supprimés dans les industries alimentaires s'élevant à +6 408 emplois sur la période janvier 2020 - septembre 2021, contre 1 982 sur la période janvier 2018 - septembre 2019 (Trendeo, 2021). Ces performances l'ont hissées, à ce jour, à la 4ème place parmi les secteurs exportateurs.

Néanmoins, l'industrie agroalimentaire fait aujourd'hui face à un tournant pour répondre aux défis de la relance économique et restaurer sa compétitivité ébranlée par 8 années consécutives de déflation des prix alimentaires en rayons, conséquence directe de la guerre des parts de marché que se livrent les distributeurs.

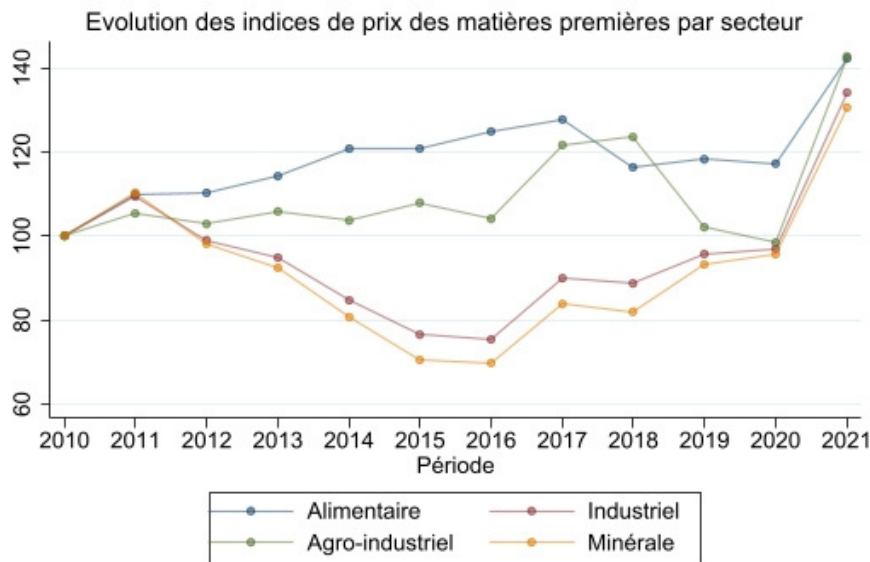
Dans ce contexte et alors que les fournisseurs et les distributeurs sont en pléines négociations commerciales pour 2022, une prise en compte des augmentations de l'ensemble des coûts de production par l'aval de la filière (les distributeurs) s'impose. A défaut, le risque de rogner encore plus sur les marges des industriels est présent, impactant ainsi très sérieusement la capacité d'investissement et d'innovation des entreprises, leur capacité à maintenir les emplois et par conséquent la compétitivité des entreprises. Les négociations commerciales 2022, en ce sens, sont cruciales pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire.

I. Une hausse fulgurante de toutes les matières premières en 2021

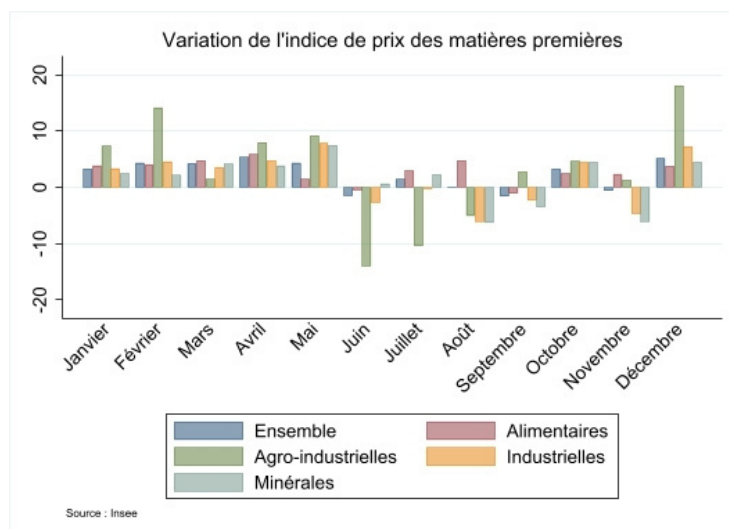
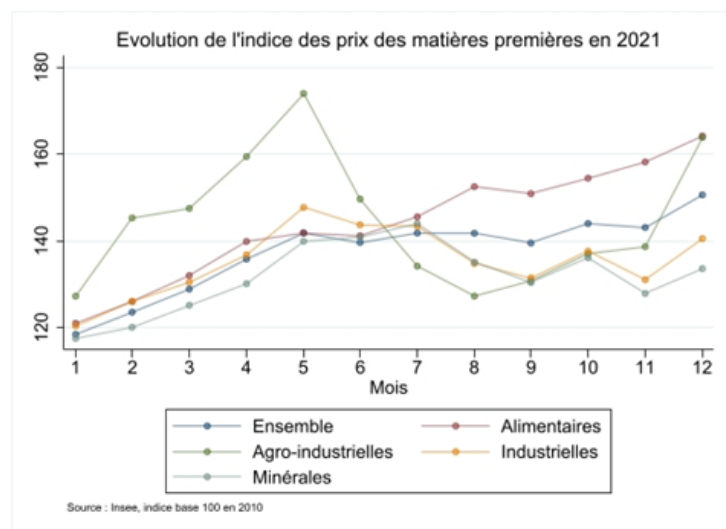
Les prix des matières premières dans leur ensemble n'ont jamais été aussi hauts depuis plus de 10 ans. Pour preuve, l'indice des prix de l'ensemble des matières premières en euros a augmenté de plus de 35 % sur la période 2010-2021. Cette observation est aussi valable pour les matières premières alimentaires qui ont augmenté de plus de 40 % entre 2010 et 2021. Sur la même période, après avoir connu un repli jusqu'en 2016, les produits industriels ont augmenté d'environ 35 %, particulièrement du fait des hausses observées ces dernières années.



Les matières premières de tous les secteurs (sauf énergie) présentent cette même tendance haussière dominée par les produits alimentaires et les produits agro-industriels.

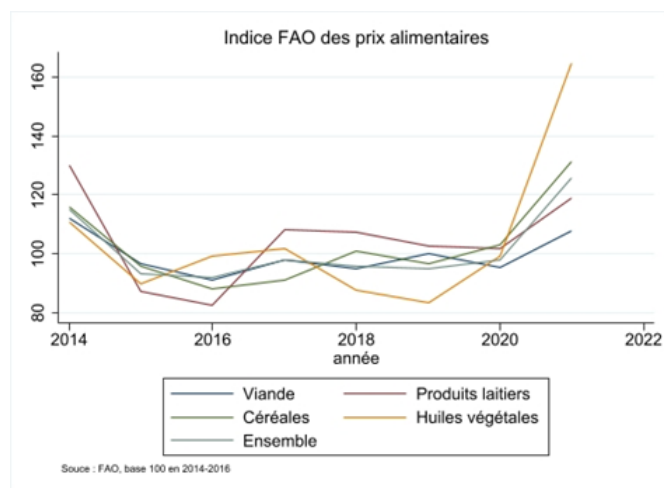
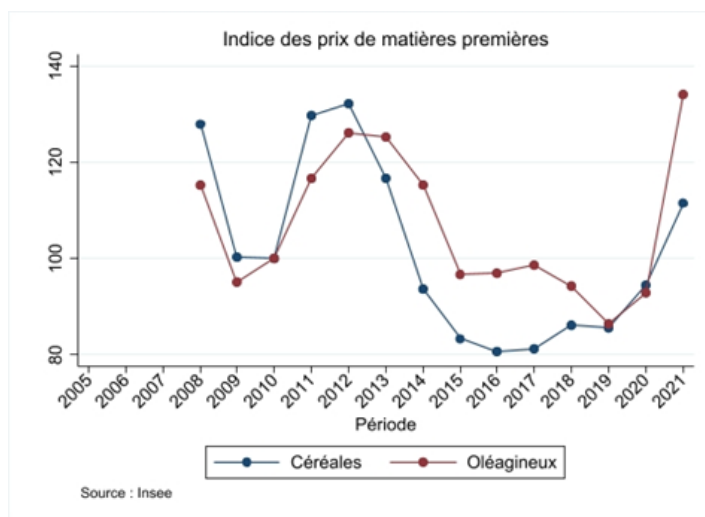


Ces observations sont particulièrement inquiétantes sur l'année 2021, année de reprise économique après les premières vagues de la crise de la Covid. L'Insee mesure une hausse fulgurante des prix des matières premières (+31,3 %) en 2021. Les matières premières alimentaires sont particulièrement concernées avec une augmentation de +41 %. C'est également le cas pour les prix des matières industrielles qui ont aussi augmenté, mais dans une moindre mesure (+20,7 %).



1. Focus sur les produits alimentaires

Durant la dernière année 2021, les matières premières alimentaires les plus concernées par les augmentations de prix sont dans l'ordre les denrées tropicales (+61,4 %), la viande (+44,5 %), les produits de la mer (+39,5 %) et les oléagineux (+24,8 %) (Insee, 2022). Les données de la FAO confirment ce constat. Elles montrent que tous les prix de tous les produits, à savoir la viande, les produits laitiers, les céréales et les huiles végétales ont particulièrement augmenté en 2021 après une période de stabilité relative entre 2015 et 2020.



Les prix des céréales ont augmenté de 27,2 % par rapport à novembre 2020, malgré une légère baisse (-0,6 %) par rapport à novembre. Les prix du maïs ont flambé sur l'année 2021 avec +41,1 % par rapport à novembre 2020. Ceux du blé ont augmenté de 31,3 % par rapport à novembre 2020. Les prix des produits laitiers ont augmenté de 1,8 % en décembre et sur l'année de 17,4 % par rapport à 2020. Enfin, le prix du sucre dans l'UE, relevé par le système d'information sur les prix du sucre monitoré par la Commission européenne, a augmenté de 11.3 % en 2021.

Source: Insee	Variations (en %)			
	Indices du dernier mois	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Alimentaires	168,8	2,8	9,2	39,5
Denrées tropicales	150,6	-2	9,2	61,4
Oléagineux	166,1	4,1	8,9	24,8
Céréales	128,9	2	10,3	3
Viande	204,2	5	4,6	44,5
Produits de la mer	142,5	5,5	15,7	39,5
Industrielles	152,4	8,5	10,9	26,5
Agro-industrielles	179,6	10	31,2	41,1
Fibres textiles naturelles	150,8	7,1	12,2	51,8
Caoutchouc naturel	62,3	3,4	4,8	21,1
Cuirs	76,2	-0,1	2,5	39,8
Pâte à papier	157,1	17,6	29,4	27,8
Bois sciés tropicaux	101,9	1,8	1,5	6,9
Bois sciés de conifères	552,4	11,9	71,7	69,3
Minérales	144,6	8,3	6,3	23,1
Métaux ferreux	111,4	12,5	9,3	-15,3
Métaux non ferreux	155,6	7,8	5,7	47,6
Métaux précieux	158,9	2,8	4,2	1,4
Ensemble	158,5	5,3	10,1	33,8

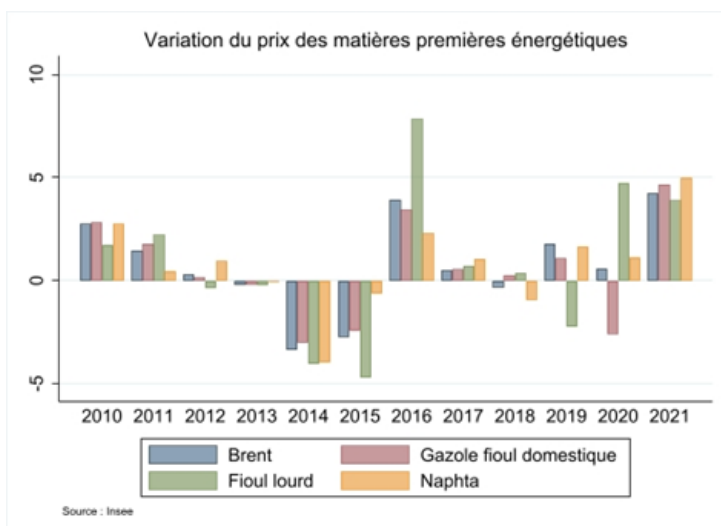
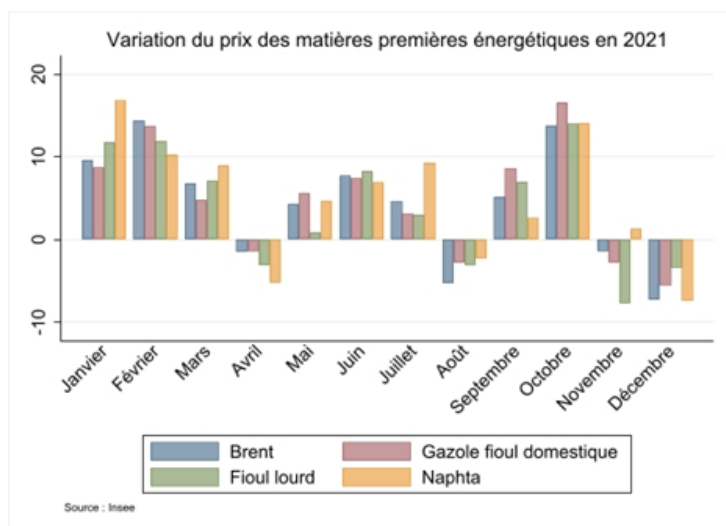
Certes, le contexte inflationniste est global, mais il faut toutefois noter que ces hausses sont plus importantes pour les matières alimentaires et les matières agro-industrielles.

2. Les produits d'emballages

Pendant qu'une tendance à la hausse régulière est observée pour les matières alimentaires, les matières agro-industrielles ont connu un pic au mois de mai, puis une reprise de plus belle en fin d'année. En décembre, les prix des matières agro-industrielles enregistrent un rebond spectaculaire (+18 % après +1,3 %). Le prix de la pâte à papier a par exemple augmenté de +12 % en décembre et de 33 % sur l'année 2021. Ces hausses sur les produits d'emballage, conjuguées avec celles des matières industrielles, témoignent de la tension qui existe en ce début d'année 2022. Selon une étude menée par ELIPSO-ASTERES, l'industrie de l'emballage plastique, constituée en majorité de TPE et PME, se heurte à une hausse de ses coûts de production globaux depuis le début de l'année 2021. Dans le secteur de l'emballage, tous les produits ont enregistré des hausses de prix, notamment les emballages en matière plastique (+ 20 %) et en carton (+18 %). Par ailleurs, le prix de l'aluminium a augmenté de 24 % selon les chiffres de la London Metal Exchange (LME).

II. La hausse des produits pétroliers se répercute sur les coûts de l'énergie...

Quand on s'intéresse à l'industrie alimentaire, il est important de considérer sa consommation d'énergie. A la 3ème place derrière l'industrie chimique (29,1%) et la métallurgie et produits métalliques (22,3%), les industries alimentaires représentent 15,2 % de la consommation globale d'énergie du secteur de l'industrie (Insee, 2020). La consommation d'énergie compte parmi les postes de charges les plus importants des industries alimentaires, soit 2,5 milliards d'euros de dépenses en 2019 contre 11,7 milliards d'euros pour l'ensemble de l'industrie (Insee, 2020). Le coût de l'énergie reste toutefois très dépendant des prix du pétrole.



Source : Insee

	Variations (en %)			
	Prix du dernier mois	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Prix du Brent en \$/baril	86,5	16,2	3,6	57,9
Prix du Brent en €/baril	76,5	16,1	6,2	69,9
Supercarburant cts €/L	57,2	11,1	0,5	68,7
Gazole	659,8	15,3	5,9	79,2
Fioul lourd	419,1	16,9	4,2	60,8
Naphta	668,3	10,2	3,3	64,8

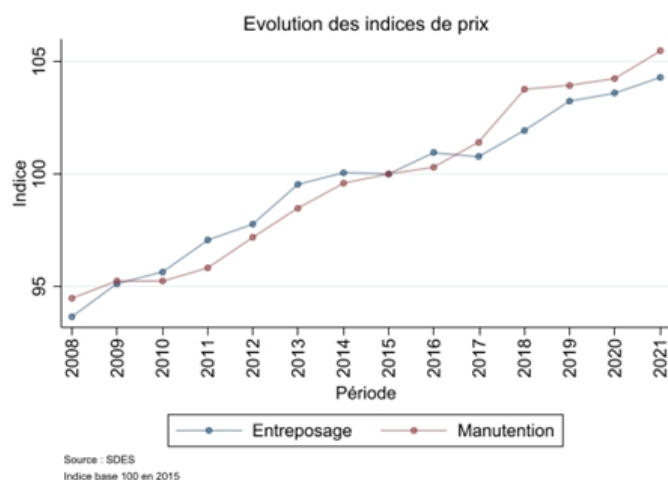
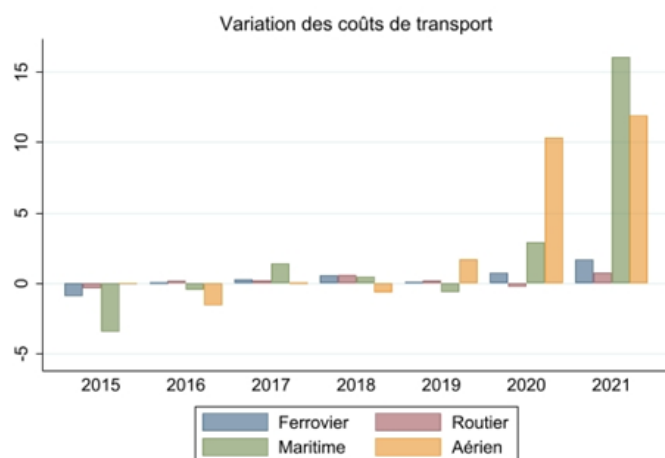
Les prix du pétrole et ses dérivés ont flambé pendant ces 12 derniers mois atteignant des hausses jusqu'à plus de 79 % (le supercarburant (+68,7 %), le Naphta (+64,8 %), le Gazole (+79,2 %) et le Brent (+69,9 %) enregistrent les plus fortes hausses de prix en 2021 par rapport à 2020). Ces hausses se répercutent naturellement sur le prix de l'énergie qui augmentent de +21,16 % sur la période de novembre 2020 à novembre 2021.

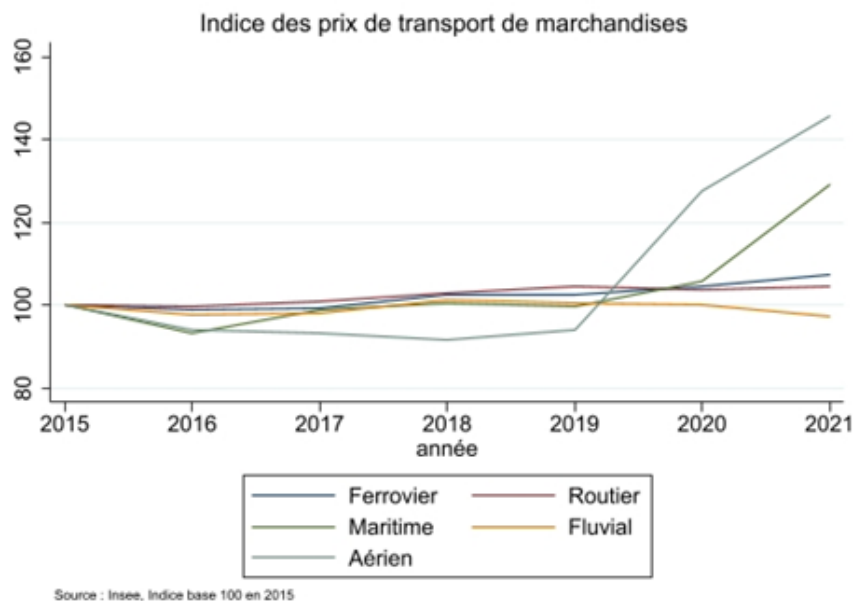
Indice des prix à la consommation : energie								
	Indices base 100 en 2015					Variation en %		
	nov-20	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	à 1 mois	à 3 mois	à 1 an
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	109.95	120.58	122.68	128.39	131.11	2.1	8.7	19.2
Électricité								
Électricité	116.6	119.26	119.33	119.59	120.48	0.7	1.0	3.3
Gaz								
Gaz naturel et gaz de ville	99.81	123.69	131.39	147.8	150.54	1.9	21.7	50.8
Hydrocarbures liquéfiés (butane, etc.)	120.07	124.19	124.83	125.5	130.34	3.9	5.0	8.6
Combustibles liquides								
Combustibles liquides	98.32	125.69	127.46	141.07	148.0	4.9	17.8	50.5
Combustibles solides								
Autres combustibles solides	106.54	107.52	107.75	105.85	104.73	-1.1	-2.6	-1.7
Énergie thermique								
Énergie thermique	111.6	119.94	121.89	129.24	147.76	14.3	23.2	32.4

Le prix de l'électricité a atteint +3,3% sur un an (Insee, décembre 2021). La dynamique est similaire pour les prix du gaz naturel et du gaz de ville (+24,1 % après -11,3 %) avec une accélération plus marquée au second semestre. Tous les signaux du moment, notamment le contexte actuel entre la Russie et l'Ukraine, semblent indiquer que la flambée des coûts de l'énergie va s'intensifier dans les prochains mois. La France est en effet très dépendante des produits pétroliers provenant de la Russie qui représentent le premier poste d'importation depuis la Russie. En 2021, les produits pétroliers raffinés et coke représentaient 42,1% des importations provenant de la Russie pour une valeur d'un peu plus de 4 milliards d'euros (chiffres des douanes).

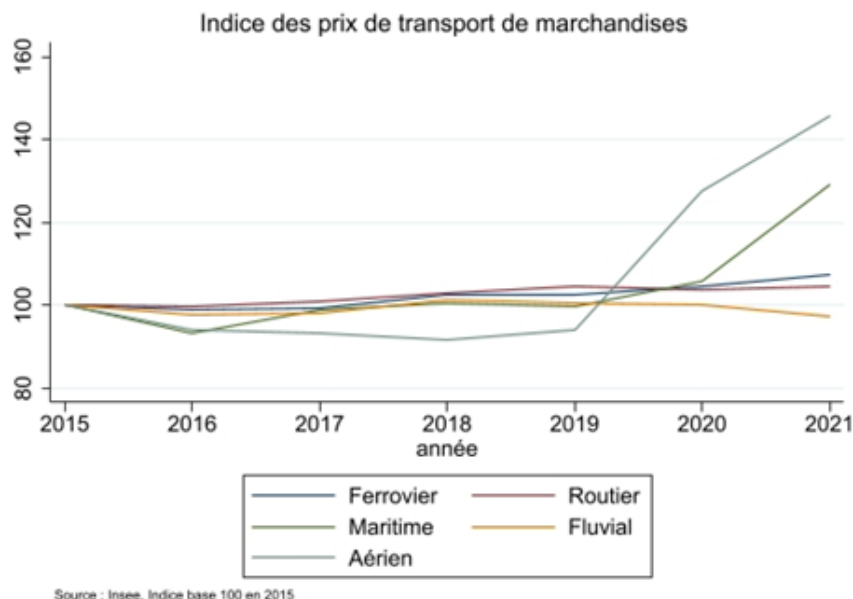
III. ... et les coûts de transport

En lien avec les augmentations des prix de l'énergie, les prix du transport ont globalement augmenté de 11,8 % sur les 12 derniers mois selon l'Insee. Au premier trimestre 2021, les prix du transport de fret et de l'entreposage augmentent dans tous les secteurs. Les prix du transport maritime enregistrent la plus forte hausse (+ 16,1 %), suivi par ceux des prix du transport aérien (+ 11,9 %), et dans une moindre mesure, ceux des transports ferroviaires (+ 1,7 %) et routiers (+ 0,8 %). Sur la même période, dans les activités logistiques, les prix sont en hausse, tant pour l'entreposage (+ 0,2 %) que pour la manutention (+ 0,7 %).





En se focalisant sur le transport routier de marchandises en France (+4,8 % de hausse du prix de revient en 2021), on constate que le prix du gazole professionnel a, par exemple, augmenté de 18,8 % en 2021 et celui du carburant GNV de 34,5 % (selon le CNR). Or, avec les charges salariales, ces combustibles constituent l'essentiel des charges dans le secteur du transport routier de marchandises. Rien que le carburant représente entre 15,2 % et 21,5 %, selon la catégorie (longue distance ensembles articulés (21,5%), régional ensembles articulés (19,6 %) et régional porteur (15,2 %), du coût de revient dans le secteur du transport routier de marchandise en France (CNR). De plus, le CNR prévoit des hausses à 18,7 % pour la catégorie « régional porteur », à 19,6 % pour la catégorie « régional ensembles articulés » et à 26 % pour le catégorie longue distance ensembles articulés. Par conséquent, il est nécessaire d'anticiper une hausse de coûts de transport en 2022. D'autant plus que les coûts salariaux ont augmenté de 0,2 % en 2021 et que le CNR livre une prévision à la hausse de ces coûts entre 4,7 % et 7,6 %.



En se focalisant sur le transport routier de marchandises en France (+4,8 % de hausse du prix de revient en 2021), on constate que le prix du gazole professionnel a, par exemple, augmenté de 18,8 % en 2021 et celui du carburant GNV de 34,5 % (selon le CNR). Or, avec les charges salariales, ces combustibles constituent l'essentiel des charges dans le secteur du transport routier de marchandises. Rien que le carburant représente entre 15,2 % et 21,5 %, selon la catégorie (longue distance ensembles articulés (21,5%), régional ensembles articulés (19,6 %) et régional porteur (15,2 %), du coût de revient dans le secteur du transport routier de marchandise en France (CNR). De plus, le CNR prévoit des hausses à 18,7 % pour la catégorie « régional porteur », à 19,6 % pour la catégorie « régional ensembles articulés » et à 26 % pour le catégorie longue distance ensembles articulés. Par conséquent, il est nécessaire d'anticiper une hausse de coûts de transport en 2022. D'autant plus que les coûts salariaux ont augmenté de 0,2 % en 2021 et que le CNR livre une prévision à la hausse de ces coûts entre 4,7 % et 7,6 %.

IV. L'impact sur l'activité des industries alimentaires

L'année 2021 se termine avec une inflation globale de 2,8 % (3,6% selon les calculs provisoires de l'Insee en février 2022) qui concerne tous les produits : les produits manufacturés (+2,2 %), l'alimentation (+1,9 %), l'énergie (+21 %) et les services (+2,2 %). En France, les ménages consacrent 11,1 % de leur budget à l'alimentation alors que l'alimentation contribue à hauteur de 0,3 % sur l'inflation globale et les hausses de prix des matières premières contribuent pour 0,7 point à l'inflation globale en 2021 (Source : Insee).

Du point de vue de la production, les tensions sur les marchés en amont se répercutent sur l'activité de l'industrie alimentaire. En novembre 2021, les industriels ont vu leurs coûts de production augmenter de 3,1 % après une hausse de 2,8 % en octobre. Ainsi sur l'année écoulée, la hausse des coûts des industriels a atteint 16,3 %, un niveau jamais atteint depuis 1995.

Il est donc évident que l'inflation observée sur les produits de grande consommation (+0,16 % selon l'IRI) ne permet pas de résorber les hausses de coûts de production auxquels les industriels font face. Il est temps de travailler à la réduction de cet écart pour assurer la compétitivité du secteur, mais aussi sa pérennité.

L'ANIA rassemble 30 syndicats métiers et 17 associations régionales représentatives des 15 479 entreprises alimentaires françaises.

Contact : mgueye@ania.net - 06 50 02 87 42

